

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE BUREAU SYNDICAL
EN SEANCE DU 30 JANVIER 2024
(Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 5

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

24/01/2024

Date d'affichage

24/01/2024

*L'an deux mil vingt-quatre et le trente janvier à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.***

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), C. ROYER (LE THOR), D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Excusés

J. DAUMAS, F. FARGE et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON)

Pouvoir

Monsieur Denis SERRE a été nommé secrétaire

N° de délibération	Objet	DECISION du Bureau syndical
DBL01-2024	Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2023	Approuvée
DBL02-2024	Ecrêtements professionnels	Approuvée

Séance levée à 19h30

Fait à Cheval-Blanc, le 30 janvier 2024.

Affiché le 15 février 2024.

Publié sur le site internet www.syndicat-durance-ventoux.fr le 14 février 2024.

Pour servir et valoir ce que de droit,
La Directrice générale des services,
Marie-Alix CARUSO.

